

Belmont-sur-Lausanne

Conseil communal du 25 juin au complexe scolaire

Cohésion, harmonie, prévisions financières positives et départ d'un pilier de la commune



Il est 18h30 tapantes lorsque le président du Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne, Christian Marrel, ouvre la première séance annuelle, exceptionnelle à bien des égards, en la salle de gymnastique du complexe scolaire de la commune. C'est ce site qui avait été choisi et préparé avec un grand soin, avec mise à disposition de masques, de flacons de gel hydroalcoolique, permettant aussi de respecter la distance de sécurité entre les participants ainsi que toutes les exigences nécessitées par la situation exceptionnelle engendrée par la pandémie de Covid-19.

L'appel a mis en évidence la présence de 42 conseillers, sur les 60 que compte la commune. La majorité absolue étant ainsi atteinte, l'assemblée pouvait valablement délibérer et traiter un ordre du jour chargé ne comportant pas moins de 12 points, dont 4 préavis.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2019 a été accepté, sauf 3 abstentions. A la suite de plusieurs démissions, il a été décidé de procéder à l'assermentation de trois nouveaux conseillers en plus de celle prévue à l'ordre du jour. Ce sont donc



L'assemblée, réunie dans la salle de gymnastique du complexe scolaire, afin de respecter parfaitement toutes les mesures sanitaires imposées par la pandémie

apportait pour l'ultime fois, le salut de la Municipalité en revenant plus particulièrement sur les diverses mesures mises en place dans la commune en raison du Covid-19, sur la prochaine ouverture de l'agence postale à la pharmacie, ainsi que sur les excellentes surprises réservées par les rentrées fiscales 2020 qui, en six mois, viennent «flirter» avec ce qui

5 pour l'exécutif. Ces chiffres sont dans la norme par rapport aux communes de dimensions plus ou moins semblables et répondent aux bases légales fixées par la Loi sur les communes et le Règlement du Conseil communal. **Sans surprise, il a été décidé, à l'unanimité, de ne rien changer à la situation actuelle** en se ralliant ainsi au rapport de la commission technique.

Le deuxième préavis concernait le remplacement d'une conduite d'eau potable et la création d'un collecteur d'eaux usées au chemin du Pâquis, nécessité notamment par l'état de la conduite, en fonte ductile, qui avait déjà subi des ruptures et dont des risques de perforations persistent.

Le crédit de Fr. 230'000.- nécessaire à ces travaux a été, à également, **accepté à l'unanimité, sauf deux abstentions.**

était encaissé en huit mois dans les meilleures années!

Fête du 1^{er} août: une magnifique initiative

Parmi les autres communications de la Municipalité, qu'il ne nous est pas possible de toutes citer, mentionnons l'annonce de Chantal Dupertuis, municipale, concernant l'annulation de la manifestation du 1^{er} août - à l'instar de plusieurs communes voisines -, en raison des impératifs causés par la pandémie qui rendaient difficile, voire impossible, l'organisation d'un tel évènement. La décision a été prise d'opter pour un soutien aux plus démunis en versant le montant de Fr. 5000.-, mis au budget, en faveur des «Cartons du Cœur» Pully-Paudex-Belmont. Les lumières des feux d'artifice n'illumineront donc pas le ciel, mais elles seront encore plus radieuses dans les cœurs des personnes et familles dans le besoin. Dans le même contexte, un don de Fr. 4000.- a été fait en faveur de la Chaîne du Bonheur, avec la mention «Covid-19». Merci pour ces beaux gestes!

Les préavis, une presque unanimité

Le premier préavis mis à l'ordre du jour concernait le nombre des membres du Conseil communal et de la Municipalité. Il est actuellement de 60, respectivement de

(pollution des sols, assèchement des rivières, exploitation des enfants, etc...). Mais il souligne aussi les graves dégâts causés par la course au pétrole et son extraction qui amène également à se poser de très nombreuses questions sur nos choix et décisions. La commission technique se demandait, à juste titre, si la transition énergétique ne faisait pas que déplacer les problèmes, tout en soulignant que de nouvelles technologies, notamment les moteurs à pile, à combustible, hydrogène et oxygène, permettraient bientôt d'apporter peut-être des solutions encore plus favorables pour les voitures de demain.

Finalement, au vu des remarques formulées par l'assemblée, **la Municipalité a pris la décision de retirer ce préavis et d'entreprendre une étude plus globale sur le sujet.**

C'est le déplacement d'un collecteur d'eaux usées, le remplacement d'une conduite d'eau potable et la création d'un trottoir franchissable au chemin du Plan tronçon supérieur qui faisait l'objet du troisième préavis. L'inspection du collecteur existant a démontré que celui-ci était en très mauvais état et nécessitait un remplacement. Par la même occasion, une canalisation principale d'eau potable, datant des années 70, en fragile fonte ductile, sera changée. Dans la volée, le trottoir franchissable, installé sur la partie inférieure du chemin, sera prolongé.

Les travaux s'élevant à Fr. 911'000.- ont eux aussi, **été acceptés à l'unanimité et le crédit correspondant alloué à la Municipalité.**

Borne de recharge pour véhicules électriques et transition écologique

C'est le quatrième et dernier préavis qui a fait l'objet de plus de discussions et de réflexions. Il s'agissait d'implanter une borne de recharge pour véhicules électriques à la route des Monts-de-Lavaux pour un coût des travaux de Fr. 31'000.- C'est Jean-Marc Mayor, rapporteur de la commission technique, qui dans un exposé très intéressant, détaillé et exhaustif, a décrit les nombreux impacts sur l'environnement liés au remplacement des énergies fossiles par un autre type d'énergie, développant le thème des véhicules électriques et leurs batteries dont la construction reste tributaire de l'extraction de minéraux (lithium, cobalt, manganèse) laquelle provoque également de graves dommages aux humains et à la nature

par la voix de Pierre Michelet. Celui-ci a d'ailleurs déclaré avec un sourire complice et tout en précisant bien ne pas vouloir faire ainsi preuve de misogynie, se réjouir de pouvoir accueillir un homme au sein de l'exécutif, même s'il apprécie beaucoup ses collègues féminines.

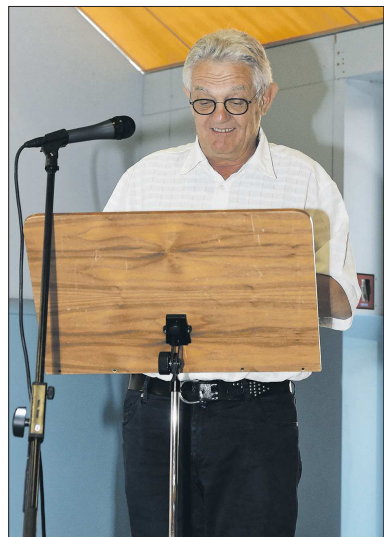
Départ d'un pilier de la politique belmontaise

Pour clore cette première séance de l'année, c'est la municipale Nathalie Greiner qui a pris la parole pour faire l'éloge et remercier Gustave Muheim, syndic démissionnaire, qui termine sa fonction au 30 juin à minuit. Et, comme elle le précise malicieusement: étant la dernière arrivée au sein du collège municipal, «C'était à elle qu'il revenait de s'y coller»... Mais le choix était parfaitement judicieux car elle a su merveilleusement bien et avec beaucoup d'humour et de fantaisie, décrire le très brillant parcours de celui qui préside aux destinées de la commune depuis 1992. La place nous manque pour décrire toutes ses qualités et compétences, mais notre journal en avait déjà fait état dans son édition du 12 décembre dernier. Dans son discours «d'adieux» à ses collègues et au nombreux public présent, Gustave Muheim a tenu à remercier et à rendre hommage à tous ceux qui le supportaient depuis plus de 200 séances de Conseil communal. Et c'est au travers de jolies citations et d'anecdotes cocasses qui ont jalonné son parcours qu'il a pris congé de l'assistance, mais en précisant bien que, contrairement aux séances de la Municipalité, celles du Conseil communal restaient ouvertes aux retraités et qu'on le retrouverait, assis au fond de la salle ou à la tribune du public.

Laure Breduilleard, Axel Boggio, Yves Favre et Yves Torjman qui ont rejoint les rangs, sous les applaudissements de l'assemblée.

Après une minute de silence en hommage à Ronald Tuchs Schmid, ancien conseiller municipal et conseiller communal, décédé le 16 mai dernier, le président Christian Marrel est revenu sur les événements du début d'année, relevant notamment le succès, au premier tour, de Jean-Claude Favre à l'élection complémentaire à la Municipalité du 21 juin.

Vinrent ensuite les communications de la Municipalité au cours desquelles le syndic Gustave Muheim



Gustave Muheim syndic sortant, prend congé de l'assemblée en retraçant des moments marquants et en citant quelques amusantes anecdotes qui ont imprégné les très nombreuses années de sa syndication



La Municipalité, avec de g. à d., au premier plan Chantal Dupertuis, Nathalie Greiner, Catherine Schiesser, derrière Philippe Michelet, Gustave Muheim, syndic sortant, et Jean-Claude Favre, élu le 21 juin

Au chapitre des divers et propositions individuelles

Au nom de la commission des finances, Jean-Pierre Bolay, président, a adressé ses félicitations à Jean-Claude Favre pour sa brillante élection et a relevé les grandes compétences dont il a fait preuve, notamment à la commission qu'il préside et, tout en regrettant son départ, lui a souhaité bonne chance pour la suite de ses nouvelles fonctions. Ses futurs collègues municipaux lui ont également souhaité la bienvenue,

C'est sous un tonnerre d'applaudissements qu'il a ainsi pris congé de ses connaissances, collègues, administrés et amis. Notre journal lui adresse également tous nos vœux pour une retraite qui, à n'en pas douter, va se révéler extrêmement active et c'est tant mieux ainsi. Bon vent Monsieur le Retraité!